

# Regard sur l'élection partielle du 3 octobre 2004

Élie Laroche

Mme Monique Laroche a effectué un balayage en règle de ses adversaires. Elle a récolté 320 des 533 voix exprimées, ce qui lui donne une majorité absolue. Les autres candidats ont récolté les pointages

suivants: Michel Boudriau : 60 votes – Susan Gourley : 87 votes – Michel Le Bourdais : 66 votes

Lors d'une entrevue avec le Journal de Prévost, Mme Monique Laroche remerciait tous ceux qui lui avaient fait confiance en votant pour elle. Concernant l'information publiée dans un hebdomadaire régional qui affirmait qu'elle était la candidate du maire Claude Boyer, Mme Laroche précise que Monsieur Boyer a bien signé son formulaire, mais qu'elle siègera à titre de conseillère indépendante au conseil municipal.

Madame Monique Laroche veut donner de la place aux enfants, prioriser la transparence administrative en éliminant les décisions qui se prennent en catimini, surveiller les dépenses afin de freiner d'éventuelles augmentations de taxes municipales et travailler ardemment à maintenir le niveau de fierté de notre village. Je suis la candidate du bon sens.

## Assemblée régulière du 12 octobre 2004

Vers 20h10, les membres du conseil municipal entrent en salle et saluent l'assistance verbalement ou par un signe de tête, mais le conseiller Laroche ne semble pas préoccupé par cette marque de politesse. Monsieur Sylvain Harvey, président de l'assemblée en l'absence de M. le maire Claude Boyer.

**Finance** – Le conseil a voté à Mme Côté, directrice générale de la municipalité, une augmentation de son pouvoir décisionnel concernant la politique municipale d'achat. Le montant dont elle dispose sans autorisation spécifique du conseil passe de 500 \$ à 1999\$. L'inspecteur municipal, M. Joël Béland, bénéficiera du même pouvoir d'achat.

Le montant de 56 000 \$ prévu sur un terme de 5 ans pour financer l'entrepôt des loisirs sera pris à même les revenus de l'année courante. Le conseiller Laroche, dépose

un avis de motion sur le traitement des élus.

**Travaux Publics** – Des demandes de soumission sur invitation pour le déneigement des stationnements des édifices municipaux et de la coupe de branches seront expédiées par la directrice générale. À noter que toutes les personnes intéressées à effectuer les travaux pourront communiquer avec l'hôtel de ville afin de connaître les détails des dossiers.

**Loisirs** – Le conseil municipal a voté la proclamation de la semaine des bibliothèques publiques du 17 au 23 octobre 2004.

**Incendie** – Le conseil a voté d'octroyer un mandat pour la préparation d'un devis pour le système de communication des pompiers. Ce même système permettra une communication intermunicipale et pourrait être géré par le régie de police.

**Urbanisme** – Le dossier Excavation G. Paquin inc. Un des plaignants a démontré de l'impatience face à la lenteur des procédures entreprises par les aviseurs légaux de la municipalité. Il aurait souhaité que le dossier soit confié à un membre du conseil. M. Harvey, promoteur, a précisé que c'était impossible et qu'il devait s'adresser à la directrice générale, Mme Côté, pour des informations.

**Nomination au sein du CCU** – Le conseil a nommé M. André Lavallée

pour siéger au sein du CCU en remplacement de Madame Cousineau qui a remis sa démission le mois dernier.

**Environnement** – Le technicien en environnement de la municipalité s'est vu confier deux dossiers spécifiques : il voit à l'inspection des installations septiques et à répertorier les milieux humides.

**Paroles au public** – Mme Cavanah, souhaiterait que la municipalité de SADL soutienne financièrement la municipalité de Piedmont dans son opposition au parc d'amusement. Elle considère qu'un appui moral n'a que peu de valeur.

M. Michel Boyer, a réclamé afin de venir en aide à l'inspecteur municipal que le comité des chemins soit rétabli.

**Commentaires de Mme Andrée Cousineau** – Suite à la publication de l'annonce de la démission de Mme Andrée Cousineau comme membre du comité consultatif d'urbanisme, publiée dans l'édition de septembre 2004, Mme Cousineau a informé le représentant du Journal de Prévost qu'elle n'était pas heureuse de cette publication et que beaucoup de citoyens lui ont téléphoné pour avoir des précisions au sujet de l'article. «Je n'ai pas seulement cela à faire, répondre au téléphone, cela m'a dérangée» c'est en ces mots que Mme Cousineau a exprimé son insatisfaction.

## Erratum

Dans le numéro de septembre dernier, une erreur s'est glissée. On aurait dû lire : La forteresse du maire Boyer va-t-elle résister à l'élection partielle du 3 octobre 2004.

dant de Sainte-Anne-des-Lacs depuis plusieurs années vient de publier son sixième roman «Turkana Boy». Un roman d'une grande beauté, d'une écriture exceptionnelle toute empreinte de poésie et dans lequel la nature tient une place très importante. Comme le dit l'auteur : «On dira sans doute qu'il y a peu d'action dans ce récit. Oui, mais ça vous laisse tout songeur, comme après les grands chagrins, ou les grandes joies». La lecture de ce roman m'a procuré une immense joie!



## Les pneus d'hiver

**À neige ou à glace?** Cette question nous revient fréquemment et, pour y répondre, il faut tout d'abord analyser ses habitudes; quel est le nombre de kilomètres parcourus pendant l'hiver? Sur l'autoroute? En ville? En montagne?

**Les pneus quatre saisons** sont conçus avec une gomme (composé entre autre de caoutchouc) plus dure et en conséquence plus résistante au kilométrage. Cette gomme demeure efficace jusqu'aux environs de 0 degré (selon la qualité du pneu), à une température plus froide cette gomme durcit et perd énormément d'adhérence, elle devient comme une rondelle d'hockey sur la patinoire.

**Les pneus à glace** par contre sont composés de gomme adaptée aux froids de l'hiver. Elle peut contenir du silice, des coques de noix concassées, des micro bulles, différents nombre de lamelles et de gravures. Ces pneus sont excellents sur la chaussée glacée et offrent une agréable douceur de roulement. Par contre, la longévité de ce type de pneu varie selon l'utilisation. Ces gommes dites «molles», montent en température sur l'autoroute et encore plus en conduite sportive et ceci les endommage plus rapidement.

**Les pneus à neige** sont aussi disponibles sur le marché à un prix inférieur que les pneus à glace. Ceux-ci sont très efficaces dans la neige, mais beaucoup moins sur la glace, plus durs en tenue de route et souvent plus bruyants en condition sèche. Leur gomme est adaptée à l'hiver mais reste plus dure qu'un pneu à glace.

En conclusion; n'hésitez pas à demander conseil à un spécialiste du pneu pour faire un choix sécuritaire et rappelez-vous que le prix d'un remorque vaut plus que l'économie réalisée à l'achat d'un mauvais pneu. Dans tous les cas, il faut savoir qu'effectuer des rotations régulièrement et vérifier la pression une fois par mois vous aidera à allonger la vie de vos pneus d'hiver.

Richard Bujold, Prev-automobiles  
Des questions? prevautomobiles@videotron.ca

PROCHAINE CHRONIQUE :  
La mise au point



Monique Laroche

Félicitations à tous les participants et particulièrement à Mme Laroche la vainqueur.

## À Sainte-Anne-des-Lacs

# Des livres et de la littérature

Louise Hamelin

**Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec du 17 au 23 octobre, trois animations auront lieu pour les jeunes de Sainte-Anne-des-Lacs à la bibliothèque.**

Deux ateliers d'animation présentés par un naturaliste de «MESAN-GEX» un organisme à mission éducative pour l'environnement :

- pour les enfants de 5 à 8 ans : «Les animaux se préparent à l'hiver» le samedi 23 octobre à 10 h.

- pour les jeunes de 8 à 10 ans : «Les chauves-souris», le samedi 23 octobre à 13h30.

Et pour terminer l'heure du conte pour les tout-petits de 3 à 5 ans : «Baba Yaga la sorcière» un conte russe animé avec des marionnettes

fantastiques, fabriquées par la conteuse marionnettiste Hélène Charland, le dimanche 17 octobre à 14h. Pour réserver vos places : 224-8332

À souligner également que la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs offre à ses abonnés plusieurs services (dont l'Internet) et une grande variété de livres. La bibliothèque fait partie du Réseau Biblio qui regroupe 63 bibliothèques des Laurentides et offre donc plus de 500 000 documents. Le prêt inter

biblio permet de vous procurer les livres qui ne seraient pas disponibles à la bibliothèque. La bibliothèque est ouverte le dimanche de 9h30 à 12h, le mercredi de 13h à 20h et le vendredi de 17h à 20h. La responsable Hélène Limoges se fera un plaisir de vous accueillir.

## Un écrivain de grand talent à Sainte-Anne-des-Lacs

Jean-François Beauchemin, rési-

## Festival de cinéma amérindien

**Le Ciné-Club de Prévost présente: La Conquête de l'Amérique I, un film d'Arthur Lamothe (Office national du film, 1992, 76 min, documentaire 16mm) le vendredi, 29 octobre 2004, 20 hres au Centre culturel de Prévost, 794 rue Maple.**

La soirée débutera par la projection du petit film d'animation réalisé avec des jeunes et adultes lors des Journées de la Culture. Des invités seront des nôtres et la soirée sera animée par une discussion-échange avec les invités et des rituels amérindiens.

## Résumé de La Conquête de l'Amérique I

Les Montagnais révèlent l'envers de l'histoire de la Côte-Nord, telle qu'ils l'ont vécue. Ils combattent le vol éhonté de leurs rivières, terres et forêts, qui les a réduits jadis à la famine, les rend économiquement dépendants, et les force à vivre en marge de la loi, entraînant une véri-



Photo: Office national du film

table guerre du saumon où ils ont laissé morts et blessés. Ils réclament la reconnaissance de leur droit inhérent à l'autonomie politique et administrative, soutenus par l'anthropologue Rémi Savard, qui expose ses thèses historiques et juridiques.

L'admission est une contribution volontaire de 4\$ et c'est gratuit pour les 18 ans et moins. Le Ciné-Club de Prévost bénéficie de la collaboration de l'Office national du film, de la Ville de Prévost et du Centre culturel de Prévost.

Pour plus de détails, consultez le site Internet [www.interactif.qc.ca/cine-club](http://www.interactif.qc.ca/cine-club) ou contactez-nous au (450) 224-5141, 224-7702. Au plaisir de vous rencontrer.

Film à voir ce mois-ci

## Miaou

*Hélène Brodeur, critique de cinéma*

Adapté d'une nouvelle d'Annie M. G. Smith, «Miaou» raconte l'histoire d'une chatte qui se retrouve transformée en humaine. Elle trouvera refuge chez un jeune journaliste en manque de scoop. Pouvant parler aux chats, Miaou refilera plein de tuyaux au journaliste en panne de nouvelles en échange d'un gîte et d'un peu de nourriture. Par conséquent, de nombreuses aventures s'en suivront.

«Miaou» a la bonne idée de faire coller tous les tics et comportements d'un chat au personnage humain (très bien interprété par la comédienne carice Van Houten). Il est aussi agréable d'entendre ce que les chats pensent de la race humaine.

C'est un film qui divertira tous les membres de la famille et qui nous rappelle les bons vieux «Walt Disney». Que ce soit par son humour léger, sa musique aux allures de jazz ou par son paysage hollandais, il y a de tout pour plaire. C'est à voir.

Hollande, 2001  
Réalisation : Vincent Bal  
Avec : Carice Van Houten, Theo Massen et Pierre Bokma  
Durée : 87 minutes  
Classement : Général

Gratiosité de Vidéo Zone

**Notre COTE**

Légende de la cote: Les films seront cotés de 1 à 5

1 : À éviter

2 : Moyen

3 : Bon

4 : Très bon

5 : Exceptionnel